



Déclaration liminaire de boycott du CSA du 03/12/2024.

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

En ce mardi 3 décembre 2024, l'UFAP-UNSa Justice et la CGT pénitentiaire ont décidé de boycotter le comité social d'administration suite à l'appel au mouvement social national de l'intersyndicale de la Fonction Publique.

Comment pourrions-nous siéger à cette instance de dialogue social avec l'administration en étant fidèles à nos principes et aux personnels que nous représentons sachant que les pouvoirs politiques mènent une politique anti-sociale contre ses agents.

Comment cautionner que celles et ceux qui subissent quotidiennement la détérioration de leurs conditions de travail se voient aujourd'hui montrés du doigt comme s'ils étaient les seuls responsables des déficits budgétaires.

Après avoir saccagé le régime des retraites, voilà que ces politiciens bien gras et bien trop nourris sur le dos du contribuable se fendent d'une campagne de dénigrement des agents de la fonction publique pour justifier leurs besoins d'économies pour reboucher un trou qu'ils ont eux-mêmes creusé.

Pour nous ce sera non aux jours de carence supplémentaires ! Non à la baisse de rémunération ! Non au gel du point d'indice ! Non à la suppression de la GIPA !

Nos organisations syndicales appelleront les personnels à se mobiliser massivement et sous toutes les formes ce jeudi 5 décembre 2024 afin de protéger leurs acquis sociaux.

Romain Bernier
Membre titulaire du CSA
Pour l'UFAP-UNSa Justice

Thierry Drouot
Pour la CGT Pénitentiaire